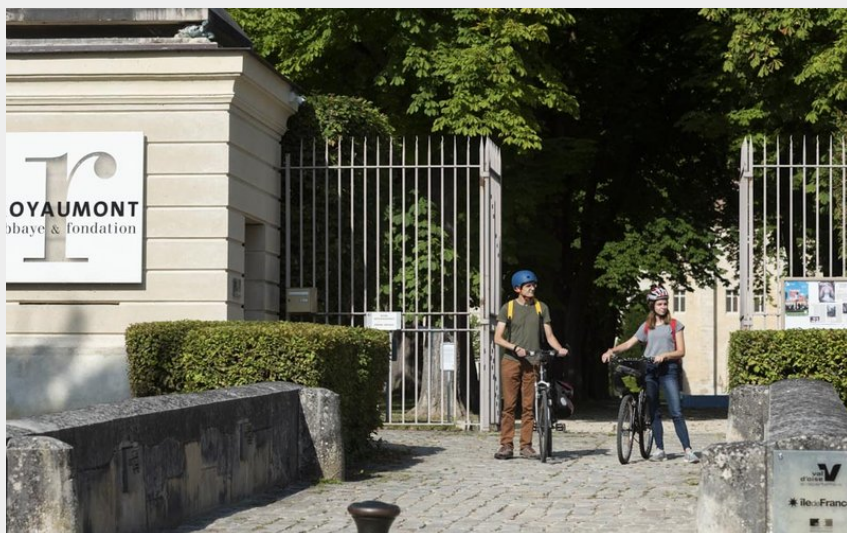
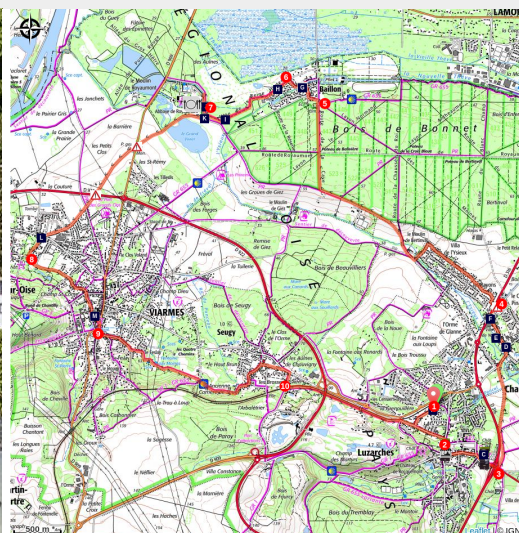


# V4, de petites routes en chemins, une boucle vers Royaumont

PNR Oise-Pays de France - LUZARCHES



(Cyril Badet)



*Pour une balade à la découverte des villages de toujours, de la campagne du Pays de France et de son abbaye royale de Royaumont.*

## Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h

Longueur : 18.0 km

Dénivelé positif : 157 m

Difficulté : Facile

Type : Départ de gare

Thèmes : Histoire, Paysage

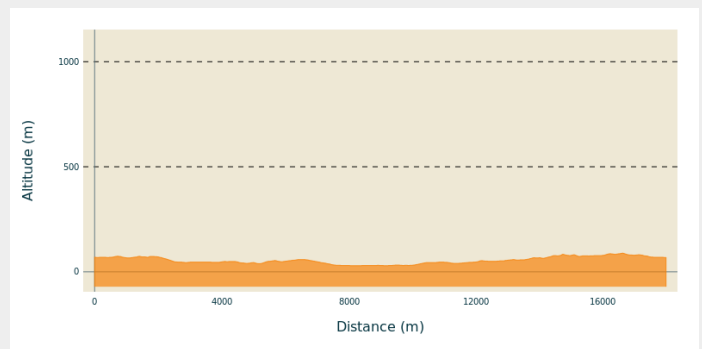
# Itinéraire

**Départ** : Gare de Luzarches (1),  
Royaumont (7)

**Arrivée** : Gare de Luzarches (1),  
Royaumont (7)

**Communes** : 1. LUZARCHES  
2. CHAUMONTEL  
3. ASNIERES-SUR-OISE  
4. VIARMES  
5. SEUGY


## Profil altimétrique



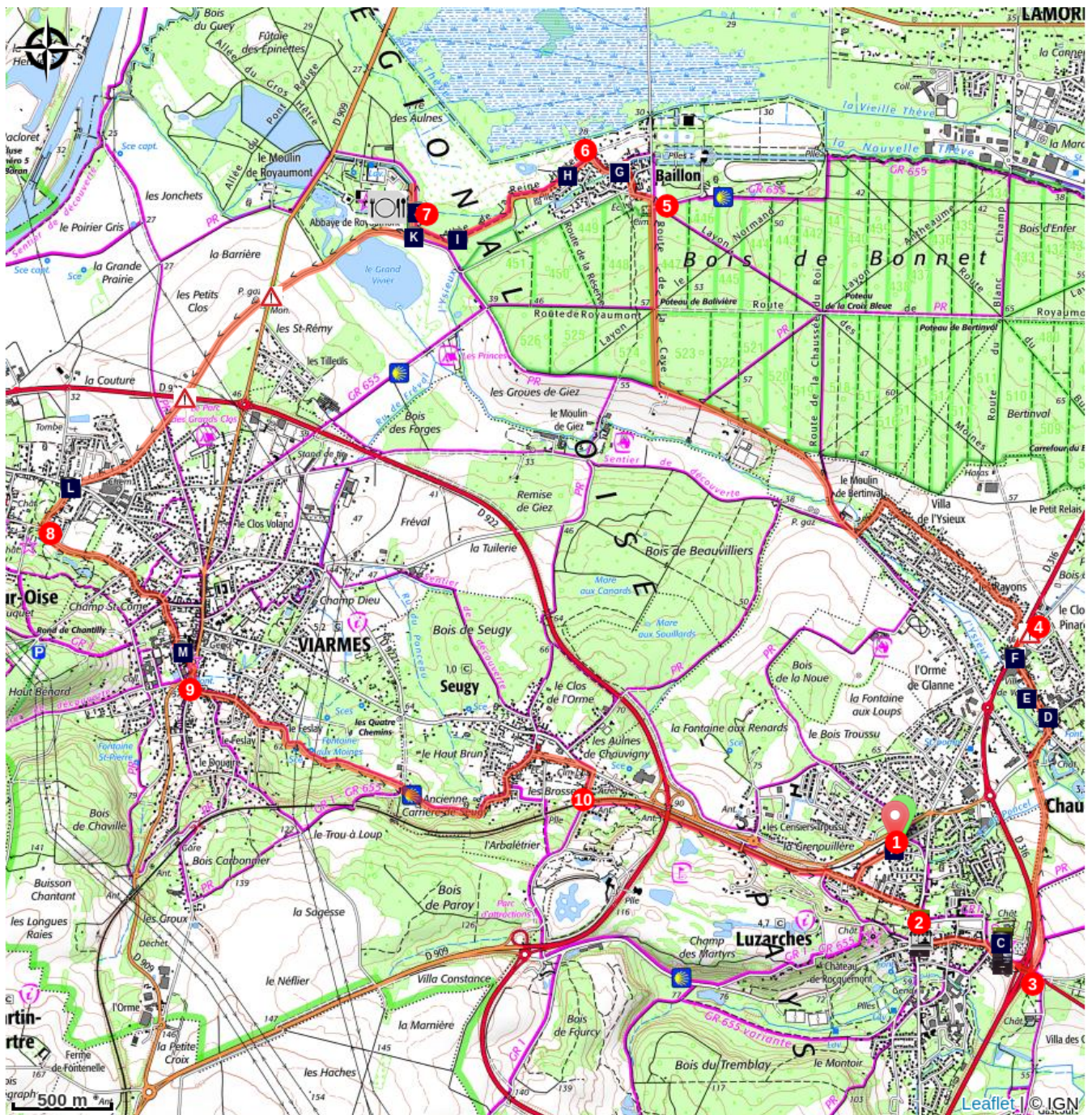
Altitude min 29 m Altitude max 89 m













1. En sortant de la gare de Luzarches, prendre à droite le boulevard de la Fraternité puis aller à gauche sur la rue Vivien. Au bout de la rue prendre à droite.
2. Puis 2ème à gauche pour prendre la rue Saint Damien. Continuer tout droit pour passer devant l'église et continuer pour prendre le pont sur la voie rapide.
3. Au rond point à la sortie du pont faire le tour et prendre le chemin de terre qui part en parallèle de la voie rapide. Continuer tout droit et descendre sur le chemin jusqu'au village de Chaumontel. Au carrefour prendre à droite la rue André Vassord. Arrivé sur la place de l'église, aller à gauche par la rue de la République. Au bout de la rue, au feu, aller à droite.
4. Arrivé au rond point, faite le tour pour aller à gauche (attention route très passante) et prendre la rue Depuille, puis prendre la première rue à gauche, rue Nouvelle. Continuer puis tourner à gauche dans la rue du Pont. Au bout de la rue aller à droite
5. Continuer tout droit pendant 3 km jusqu'au hameau de Baillon. Arrivé au hameau continuer tout droit et prendre la 2ème rue à gauche. Continuer sur la rue.
6. Après le tournant prendre le chemin qui part à gauche derrière la barrière. Longer le mur puis continuer en sous-bois. Au bout du chemin aller à droite vers l'abbaye de Royaumont.
7. Revenir sur vos pas (ou en partant d'ici, aller à gauche en regardant l'abbaye). Traverser le petit pont de pierre et aller à droite sur la route (attention, deux traversées successives de routes passantes). Au croisement avec la départementale D909, traverser en empruntant l'aménagement conçu pour les cyclistes et prendre en face la petite route. Puis traverser par l'aménagement suivant la route départementale D922 et continuer tout droit vers le village d'Asnières-sur-Oise . Au rondpoint, aller à gauche vers le centre du village.
8. Continuer à gauche pour longer le parc de Toutedeville. Aller tout droit et au carrefour prendre en face la rue du Gaudron pour traverser le village de Viarmes. Au carrefour suivant continuer en face sur la rue Noire. Aller tout droit après la mairie sur la rue Jean XXIII puis à droite sur la rue de Paris.
9. Prendre tout de suite après le passage piéton, à gauche, rue de la gare et encore à gauche pour rejoindre la rue du Montcel. Continuer sur la rue (à gauche) « chemin de la Fontaine au Bois » C puis sur le chemin. Au carrefour avec le

chemin prendre à droite et tout de suite à gauche le chemin qui part presque en face (petit raidillon). Continuer sur le chemin bétonné et entrer dans le village de Seugy. Continuer et, arrivé sur la place, prendre à droite, avant la mairie, la rue de la Chapelle. Au stop, aller à droite puis prendre la première rue à droite rue de la gare.

10. Passer sous le pont et tourner tout de suite à gauche dans l'impasse « allée du Griffon ». Continuer sur le chemin qui part après la barrière, passer sous le pont et continuer. Arrivé à la route, aller tout droit puis au carrefour tourner à droite pour aller vers Luzarches puis à gauche sur le boulevard de la Fraternité pour rejoindre la gare. 

# Sur votre chemin...



-  Luzarches, un village de toujours (A)
-  Eglise Saint-Côme et Saint-Damien (C)
-  Lavoir (E)
-  Lavoir de Baillon (G)
-  La reine Hortense, reine consort de Hollande (I)
-  L'eau des moines (K)
-  Viarmes, vieux village (M)
-  Halle de Luzarches (B)
-  Eglise Chaumontel (D)
-  Usine (F)
-  Le marais de Baillon (H)
-  Abbaye de Royaumont (J)
-  Usine Derolland-Delacoste (L)

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Accéder au dépliant édité : <https://destination.parc-oise-paysdefrance.fr/wp-content/uploads/2023/11/V4-bd.pdf>

## **Comment venir ?**

Transports

Ligne H au départ de Paris: <https://www.transilien.com/lignes/rer-trains/ligne-H>

Accès routier

RD 316 Luzarches

# Sur votre chemin...

---



## Luzarches, un village de toujours (A)

Occupé depuis au moins l'âge du Bronze, Luzarches a dès le 8<sup>ème</sup> siècle, une église paroissiale. Au 9<sup>ème</sup> siècle, les incursions des normands obligent à construire une motte féodale, une butte de terre de 15 m de haut (toujours en place), entourée de fossés et de palissades. Puis c'est une muraille et des tours qui protègent le village. Pendant plus de trois siècles, de 1479 à 1853, le cœur de Luzarches bat au rythme de sa principale artère, la grande route de Paris à Calais. Troisième relais de poste depuis la capitale, de nombreuses auberges y proposent leurs services et des marchés hebdomadaires se tiennent sous la halle de bois.

Crédit photo : PNROPF

---



## Halle de Luzarches (B)

Cette rare halle en bois est mentionnée dès le 14<sup>e</sup> siècle et reconstruite en 1740. Sous ses pattes de bois, protégées de l'humidité par de gros sabots de pierre et par sa couverture de tuiles, se déroulent toujours de nos jours un marché hebdomadaire et les diverses festivités luzarchoises.

Crédit photo : PNROPF

---



## Eglise Saint-Côme et Saint-Damien (C)

L'église Saint-Côme et Saint-Damien veille sur les âmes des villageois depuis le haut Moyen âge, évoquée dès 775 dans une charte rédigée par Charlemagne. D'un beau style roman, le chœur et la base du clocher témoignent de la reconstruction de l'édifice primitif. Mais c'est surtout sa façade qui est remarquable, parachevée en 1548 par Nicolas de Saint-Michel, en pleine Renaissance finissante, elle retrouve le charme des Antiques par la réutilisation de voûte à caissons, de frontons et de riches décors sculptés.

Crédit photo : PNROPF



## Eglise Chaumontel (D)

L'église Notre-Dame-de-la-Nativité : édifiée initialement au XIIIe siècle, la reconstruction intervenue au XVIe siècle n'a laissé en place que de rares éléments architecturaux de l'origine, dont notamment un pilier. D'apparence très sobre, et sans autres ornements à l'extérieur que des contreforts de trois formes différentes, la volumétrie trahit toutefois l'ancienneté de l'église. Sa nef est aveugle et comporte deux bas-côtés à trois travées. Il paraît qu'une abside était autrefois présent au chevet, qui est aujourd'hui plat et éclairé par un triplet. Au sud du chœur de deux travées, sont accolés le clocher à toit en batière, puis un bas-côté. Au nord du chœur, c'est la première travée qui comporte un bas-côté ; la sacristie y est accolée à la deuxième travée. - À l'intérieur, l'église renferme deux œuvres d'art remarquables : une vierge à l'enfant du XIVe siècle et une piéta du XVIe siècle<sup>18</sup>. Pour visiter l'église, l'on pourra demander la clef en mairie ou à la pharmacie

Crédit photo : PNROPF



## Lavoir (E)

Pendant des siècles, les femmes n'avaient d'autres choix que de laver le linge dans le cours d'eau, sans installation particulière, exposées aux intempéries. A la suite des grandes épidémies mortelles du début 19e siècle (choléra en 1832), des mesures hygiénistes sont prises, notamment en favorisant la construction des lavoirs. Le 3 février 1851, l'Assemblée nationale vote un crédit spécial pour aider à la construction des lavoirs couverts ont été construits par volonté d'introduire l'hygiène dans les pratiques domestiques. Les municipalités se préoccupaient peu d'hygiène avant la loi du 3 février 1851 par laquelle l'État ouvre un crédit extraordinaire pour encourager les communes à bâtir bains et lavoirs publics. Il s'agit de séparer les lieux où on recueille l'eau potable des lieux d'abreuvoir et de lavage. C'était des lieux importants pour la vie sociale des villages.



## Usine (F)

En 1776, le Prince de Condé vend le moulin de Chaumontel, dit le moulin de Glume ou moulin de Glanne. Ce moulin existait déjà en 1238, il faisait partie des huit moulins à eau de la vallée de l'Ysieux, implantés de Fosses à Royaumont. Le moulin est plusieurs fois revendu et est finalement remplacé par une usine de perles métalliques, puis par diverses productions. Son architecture avec ses toits industriels à « shed » (en W) est très caractéristique des premiers temps de l'industrie.

Crédit photo : PNROPF



## Lavoir de Baillon (G)

Les lavoirs couverts ont été construits par volonté d'introduire l'hygiène dans les pratiques domestiques. Les municipalités se préoccupaient peu d'hygiène avant la loi du 3 février 1851 par laquelle l'État ouvre un crédit extraordinaire pour encourager les communes à bâtir bains et lavoirs publics. Il s'agit de séparer les lieux où on recueille l'eau potable des lieux d'abreuvoir et de lavage.

Partout en France se sont alors construits ces lavoirs, lieu de rencontre et d'échange des femmes du village.

Crédit photo : PNROPF



## Le marais de Baillon (H)

Outre leurs rôles essentiels de régulateurs des eaux de surface et d'épurateurs naturels, les marais sont des réservoirs de biodiversité. Ici, 215 espèces végétales se développent dont deux protégées en Ile-de-France : la cardamine impatiente et la zannichellie des marais et trois espèces très rares : la laîche à épis distants, le cynoglosse officinale et l'euphorbe des marais. On y trouve, aussi, des oiseaux rares pour la région, comme le Martin pêcheur d'Europe et trois espèces de libellules assez rares dont l'Orthétrum bleissant.

Crédit photo : Jean-Luc Hercent



## La reine Hortense, reine consort de Hollande (I)

Hortense de Beauharnais, belle-fille de Napoléon 1er et mère de Napoléon III, vécut quelques temps à Baillon. Son mari Louis Bonaparte, frère de Napoléon 1er, était propriétaire du château de Baillon et quand elle y résidait, elle faisait régulièrement la promenade jusqu'à l'abbaye.

Crédit photo : admin





## Abbaye de Royaumont (J)

Entourée d'étangs et de ruisseaux, l'abbaye royale de Royaumont fut édifée au XIIIe siècle par Saint-Louis. Remarquable témoin de la prospérité cistercienne, elle recèle quelques trésors de l'architecture gothique. La visite du réfectoire au carrelage décoratif médiéval, du bâtiment des latrines traversé par un canal, de l'immense cloître, du jardin des simples et du potager moderne est absolument incontournable.

Crédit photo : PNROPF



## L'eau des moines (K)

L'abbaye de Royaumont est construite par les moines dans un marécage qu'ils assainissent. Pour alimenter en eau potable l'abbaye, grand confort à cette époque, ils captent les sources qui jaillissent au pied du massif de Carnelle et les canalisent en souterrain pendant 3km.

Ils détournent, aussi, les rivières Thève et Ysieux, dans des canaux pour alimenter les étangs de pêche, irriguer les jardins ou évacuer les eaux usées ...

Crédit photo : PNROPF



## Usine Derolland-Delacoste (L)

Dans les anciennes usines Derolland-Delacoste, on transforma le caoutchouc de 1863 à 1993 en ballons-sondes ou en jouets, telle la mondialement célèbre « girafe Sophie », née en 1961. Cette figurine, mordillée par des générations de nourrissons, reste toujours l'un des jouets les plus vendus. Dans sa plus grande extension dans les années 1950-1960, on compte alors 700 ouvriers sur 3 ha d'ateliers, dominés par 3 gigantesques cheminées en briques.

Crédit photo : PNROPF



## Viarmes, vieux village (M)

On dit que ce village de la Plaine de France aurait tiré son nom « Via Armorum » (route des armes) de sa situation sur la route allant de Lutèce au Camp de César (à Gouvieux). Ce premier nom a ensuite connu diverses variations au cours des siècles : Wiermes, Urmes, Ourmes. Deux châteaux se sont succédés à Viarmes : un premier, médiéval, fortifié et entouré de douves, dont on voit les restes derrière la mairie, un second, de style classique, construit au 18ème siècle, aujourd'hui devenu la mairie. Au deuxième étage, un musée d'histoire locale, constitué des dons des habitants, invite à un voyage dans Viarmes au 19ème siècle.

Crédit photo : PNROPF